



PRÉFET DE LA MARTINIQUE
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ ANTILLES

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 23 janvier 2015

Communiqué de presse

Vigipirate : Renforcement du dispositif de surveillance par les armées

Depuis les événements survenus à Paris les 7 et 8 janvier derniers, le gouvernement a décidé le renforcement des mesures Vigipirate.

Dans la zone Antilles, les forces de sécurité ont été mobilisées afin de renforcer la surveillance des sites sensibles et des principaux établissements recevant du public.

Pour appuyer ce dispositif, le préfet de la Martinique, Préfet de Zone de Défense et de Sécurité Antilles, a demandé le soutien des Forces armées aux Antilles. Les armées assureront la surveillance des principales infrastructures de transport.

Deux sections seront déployées dès ce week-end pour venir renforcer le dispositif de surveillance déjà en place, une en Martinique et l'autre en Guadeloupe.

Ces renforts seront sur le terrain à partir de ce samedi 24 janvier 2015.

Ils sont constitués de patrouilles pédestres et autonomes, capables d'intervenir à tout moment.

Contact réservé aux médias :

Préfecture Martinique : Audrey HAMANN 06-96-28-34-42 - audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

Préfecture Guadeloupe : Laure FARÉ 06 90-58-80-59 – laurent.fare@guadeloupe.pref.gouv.fr